

L'Ombre des puissants

Quand la transition énergétique du Québec se joue ailleurs que dans la lumière

Au Québec, la transition énergétique est présentée comme un chantier collectif, transparent, aligné sur les impératifs climatiques, la rigueur administrative et l'équité régionale. Pourtant, derrière cette façade, un tout autre paysage apparaît : **un espace où les décisions ne suivent plus les règles annoncées, où les priorités se déplacent sans explication, et où certains projets bénéficient d'un traitement accéléré pendant que d'autres, pourtant conformes, s'enlisent dans l'opacité.**



Ce décalage n'est pas théorique.

Il se manifeste dans un contraste que rien ne justifie encore publiquement.

D'un côté, un projet agricole de gaz naturel renouvelable, autorisé, déjà construit, assis sur une convention valide et confirmée par un jugement de la Cour supérieure qui rappelle explicitement à l'État son obligation de bonne foi.

De l'autre, un projet financé hors programme, par un décret ministériel, dans une région représentée au Conseil des ministres, bénéficiant d'une intervention rapide de 15 millions de dollars.

Ce n'est pas une comparaison arbitraire. C'est un fait politique.

Et ces faits posent une question fondamentale : **Comment s'explique qu'un projet conforme, avancé, reconnu par les tribunaux, demeure en suspens, alors qu'un autre, nouveau, reçoive une intervention exceptionnelle et immédiate ?**

Dans les décisions publiques, la rapidité n'est jamais un accident. Elle reflète des arbitrages internes, des priorités implicites, parfois des pressions institutionnelles.

Elle révèle les lignes de force qui traversent l'appareil d'État. Au coeur du système énergétique québécois, plusieurs acteurs institutionnels, qu'ils soient financiers, industriels, techniques ou stratégiques, occupent des positions clés. Leur influence n'est pas illégitime ; elle est structurelle.

Mais lorsque cette structure devient si lourde qu'elle écrase les projets portés par des producteurs agricoles, des citoyens ou des entrepreneurs isolés, la transition cesse d'être une politique publique pour devenir un exercice de pouvoir.

Ce phénomène se constate aussi dans l'évolution du dossier agricole. Les retards accumulés, les hésitations administratives, les signaux contradictoires et l'absence de direction claire ont ouvert un espace où **l'incohérence remplace la gouvernance.**

Un projet autorisé se retrouve suspendu. Un jugement clair demeure sans traduction opérationnelle. Et la parole publique semble fluctuante, comme si aucune ligne directrice n'était assumée. Pendant ce temps, **le décret d'Hébertville-Station donne l'exemple inverse :**

- Un financement massif,
- Hors cadre,
- Rapide,
- Consolidé par une décision politique ferme.

Ce contraste alimente une perception préoccupante : Celle d'un Québec **à deux vitesses**, où les décisions relèvent moins des règles établies que du contexte politique du moment.

La question dépasse largement un projet particulier. **Elle touche au principe même de la démocratie administrative :**

- **Qui contrôle réellement la transition énergétique ?**
- **Qui décide du tempo ?**
- **Selon quels critères ?**
- **Et pourquoi ces critères semblent-ils changer selon le projet ?**

Dans un État de droit, la transition énergétique ne peut être guidée par des zones grises.

Elle doit s'appuyer sur :

- La transparence,
- La lisibilité des processus,
- L'équité territoriale,
- La cohérence des engagements,
- Et la stabilité des décisions.

Lorsque l'arbitraire, même perçu, s'installe, La confiance publique s'effrite, Les producteurs hésitent à investir, Les citoyens doutent, Et les objectifs climatiques deviennent tributaires d'alignements politiques plutôt que de priorités stratégiques.

Le Québec a atteint un point de bascule. Il lui faut choisir entre deux modèles :

Un modèle où la transition énergétique avance dans la lumière, selon des règles claires, applicables à tous. Ou un modèle où elle se façonne dans les interstices, entre décisions rapides pour certains et lenteurs inexpliquées pour d'autres.

La question est simple. La réponse déterminera la crédibilité de toute la politique énergétique du Québec.

Paul Sauvé, agriculteur
Promoteur GNR Shefford

